

## Compte rendu du conseil municipal du 08 décembre 2021

Présents : Meugin Olivier. Maugain Brigitte. Mouquod François-Xavier. Beltramelli Jérôme. Bainier Marine Berthet Olivier. Combe Sylvain. Santana Angélique.

Absents, excusés : Boichut Olivier. Dormoy Anthony. Wachowicz Laurence.

Pouvoirs : Boichut Olivier à Mouquod François-Xavier. Wachowicz Laurence à Beltramelli Jérôme.

Secrétaire de séance : Beltramelli Jérôme.

Le compte rendu de la séance du 6 octobre 2021 est adopté à l'unanimité

**Modification des statuts du Grand Dole** : le maire présente à l'assemblée la notification qu'il a reçue du Grand Dole : lors du conseil communautaire du 30 septembre, il a été décidé de modifier le nombre maximum de membres du bureau communautaire (pour revenir dans le cadre du droit commun) : le bureau est composé du Président, des Vice-présidents et des membres du bureau. Par ailleurs, la création d'une police intercommunale a été décrétée, n'entraînant pas de transfert de compétence entre les communes et le Grand Dole.

**Accepté à l'unanimité**

**Transfert de la compétence assainissement au Grand Dole (écritures comptables)** : la compétence communale assainissement a été transférée à la communauté d'agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2020, conformément à la Loi du 03/08/2018. Suite à cela, il est nécessaire de constater ce transfert en comptabilité, par une mise à disposition des immobilisations par opérations d'ordre non budgétaire.

**Accepté à l'unanimité**

### Subventions aux associations :

#### Communales :

	2020	2021
• Animation loisirs de Champdivers	85 €	
• Club du finage de Champdivers	85 €	
• Club gymnastique de Champdivers	85 €	
• Anciens combattants de Champdivers	85 €	
• Atelier de Fil en joie de Champdivers	85 €	

#### Intercommunales :

	2020	2021
• Donneurs de sang à Tavaux Damparis	30 €	
• Lutte contre la sclérose en plaques	30 €	
• Centre Leclerc à Dijon	30 €	
• Souvenir Français à Saint-Aubin	30 €	
• Assoc. Secrétaires de mairie du Jura	30 €	
• Association des paralysés de France	30 €	
• Ecole des chiens guides d'aveugles	50 €	
• Atelier des arts créatifs	30 €	
• Association parents élèves Joliot Curie sur la commune	4€ par élèves domiciliés	

**Accepté à l'unanimité**